

CURRICULUM VITAE

ÉMILIE BARBIN

emilie.barbin@live.fr



FORMATION ET DIPLÔMES

a. Titres et diplômes

- févr. 2020 **Qualification aux fonctions de maître de conférences**, Section 02
- 2013-2019 **Doctorat en droit public** délivré par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université de São Paulo
- *La régularisation des actes administratifs. Étude de droit comparé franco-brésilien*
 - Soutenue le 25 octobre 2019, sous la direction des professeurs Caroline Chamard-Heim (Université Lyon 3) et Fernando Menezes (Université de São Paulo), devant un jury composé des professeurs Fabrice Melleray (Président, École de droit de Sciences Po Paris), Gweltaz Éveillard (Rapporteur, Université de Rennes 1), Jean-François Lafaix (Rapporteur, Université de Strasbourg) et Nina Ranieri (Université de São Paulo)
 - Autorisation de publication en l'état
- 2012-2013 **Master 2 Droit Public Fondamental**, Mention assez bien
Université Jean Moulin Lyon 3
- 2011-2012 **Master 1 Droit Public, ERASMUS**, Mention bien
Université Complutense (Madrid, Espagne)
- 2008-2011 **Licence Droit mineure Droit, mention Droit Public**
Université Jean Moulin Lyon 3
- 2007-2008 **Première année de Classe Préparatoire Littéraire - Hypokhâgne**
Obtention d'une équivalence en LLCE Anglais ; Lycée Edouard Herriot (Lyon)
- 2007 **Baccalauréat général littéraire spécialité mathématiques**, Mention bien
Option cinéma audiovisuel / Lycée Polyvalent Jérémie de La Rue (Charlieu)

b. Coursus

- sept. 2020 **Maître de conférences**
Faculté de droit, Université Grenoble Alpes
- janv./juil. 2020 **Stagiaire à la Section du Rapport et des Études du Conseil d'État**
Étude annuelle sur « L'évaluation des politiques publiques » ; Rapport sur « Les pouvoirs d'enquête de l'administration »
- 2019-2020 **Chargée d'enseignements**
I.E.P. de Grenoble ; IFMK Paris Saint-Michel ; Université Jean Moulin Lyon 3
- 2017-2019 **Attachée temporaire d'enseignement et de recherche**
Université Jean Moulin Lyon 3
- 2016-2017 **Chargée d'enseignements**
Université Lumière Lyon 2
- 2013-2016 **Allocataire de recherche avec un contrat doctoral**
Université Jean Moulin Lyon 3

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

1. Droit administratif

- 2014-2019 **Droit administratif général**, L2, semestre 3 et 4, TD
- 2016-2017 **Droit administratif général**, Diplôme Universitaire d'Études Juridiques français, Université Ain Chams, Le Caire (Égypte), en partenariat avec l'Université Jean Moulin Lyon 3, (équivalent L2), semestre 4, TD
- 2019 **Théorie de la commande publique**, M2 Management des collectivités, semestre 9, CM
- 2017-2019 **Contentieux administratif**, M1 Droit public, semestres 7 et 8, TD
- 2020-2012 **Droit des propriétés publiques**, M1 Droit public, semestre 7, TD

2. Droit constitutionnel

- 2017-2019 **Droit constitutionnel**, L1, semestres 1 et 2, TD

3. Finances publiques

- 2019-2020 **Finances publiques**, Diplôme Universitaire d'Études Juridiques français, Université Ain Chams, Le Caire (Égypte), en partenariat avec l'Université Jean Moulin Lyon 3, (équivalent L2), semestre 4, TD
- 2018-2019 **Finances publiques**, L2, semestre 4, TD

4. Institutions européennes

2020-2021 **Institutions européennes**, L2, semestre 4, CM

5. Droit international public

2020-2021 **Droit international public**, L3, semestre 6, CM

6. Introduction générale au droit

2019 **Introduction générale au droit**, 4^{ème} année de l'IFMK, semestre 7, CM

7. Autres activités pédagogiques

2013-2014 **Formatrice pour le concours *Habeas Corpus***, Université Jean-Moulin Lyon 3

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

I. ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

a. Thèse de doctorat

- 1) ***La régularisation des actes administratifs. Étude de droit comparé franco-brésilien*** (Université Jean Moulin Lyon 3 – Université de São Paulo), soutenue le 25 octobre 2019.

b. Mémoire de recherche

- 2) ***Le régime juridique de l'intérêt général***, Mémoire de Master 2, sous la direction du professeur Caroline Chamard-Heim (Université Lyon 3), [Publication de l'Université Jean Moulin Lyon 3](#), 2014.

c. Articles

- 3) **Les monnaies locales complémentaires saisies par les personnes publiques**, *Revue du Droit Public et de la Science politique en France et à l'étranger*, 2020, à paraître.
- 4) **Les réponses du droit de l'urbanisme brésilien aux enjeux de sécurité juridique**, *Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat*, 2020, à paraître.
- 5) **La formation du concept d'État de droit en droit français**, in A. J. CARNEIRO DA CUNHA FILHO, A. LIMONGI ALVARANGA ALVES, F. W. BUNEMER NAHAS, M. I. HARO MELONCINI (dir.), *Temas atuais de Direito Público : diálogos entre Brasil e França*, Lumen Juris, 2017, p. 57.

- 6) **Droit souple et (in)sécurité juridique**, in A. FORLEN, C. HOFFSTETTER, L. KLEIN et al. (dir.) *La sécurité, disputatio magistrorum et scholarium argentori : tertia*, Mare & Martin, 2017.

d. Notes de jurisprudence, commentaires et observations

- 7) **Proportionnalité de la mesure d'interdiction de circulation et de stationnement au regard de la réalisation d'un aménagement léger**, obs. sur CAA Marseille, 5^{ème} ch., 3 févr. 2020, *M. C.*, req. n° 18MA03287, *JCP A*, 2020, n° 14, obs. n° 2101.
- 8) **Précisions autour de l'interruption du délai de recours contentieux par une demande d'aide juridictionnelle**, commentaire d'arrêt sur CAA Lyon, 5^{ème} ch., 24 oct. 2019, *M. A.*, req. n° 19LY03056, publié sur le site www.alyoda.eu.
- 9) **L'extension du champ de la rétroactivité *in mitius***, obs. sur CAA Lyon, 5^{ème} ch., 24 oct. 2019, *Ministre de l'économie et des finances c/ SAS Caterpillar France*, req. n° 17LY01678, publiée sur le site www.alyoda.eu.
- 10) **La conciliation inédite du pouvoir administratif de surseoir à statuer et du pouvoir juridictionnel d'injonction**, obs. sur TA Grenoble, 2^e ch., 3 déc. 2019, *M. D.*, req. n° 1705813, publié sur le site www.alyoda.eu.
- 11) **Que reste-t-il de la distinction entre dommages permanents et accidentels ?**, note sur CE, 10 avril 2019, *Compagnie nationale du Rhône*, req. n° 411961, *AJDA*, 2019, n° 31, p. 1821.
- 12) **Réflexions sur le bien-fondé du sursis à statuer sur une demande de permis de construire**, commentaire d'arrêt sur CAA Lyon, 1^{ère} ch., 7 nov. 2017, *Commune de Praz-sur-Arby*, req. n° 15LY02839, publié sur le site www.alyoda.eu.
- 13) **Le vice du consentement de la personne publique cocontractante rend impossible la reprise des relations contractuelles**, commentaire d'arrêt sur TA Grenoble, 6^e ch., 30 déc. 2016, *Soc. C.*, req. n° 1400429, publié sur le site www.alyoda.eu.
- 14) **Les actes de mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale ne sont pas des décisions faisant grief**, commentaire d'arrêt sur C.A.A. Lyon, 3^e ch., 24 sept. 2013, *Commune de Saint-Martin-de-Belleville*, n° 12LY02275, publié sur le site www.alyoda.eu.

e. Traductions

- **La francophonie pour façonner les institutions juridiques et académiques au Brésil**, traduction du portugais au français de l'article écrit par F. MENEZES, in *Mélanges en l'honneur du professeur Gérard Marcon*, IRJS Editions, 2018.
- **Les lanceurs d'alerte dans la perspective du droit brésilien**, traduction du portugais au français de l'article écrit par F. MENEZES, in M. DISANT (dir.), *Les lanceurs d'alerte*, LGDJ, 2017.
- **La lutte contre la corruption politique au Brésil**, traduction du portugais au français de l'article écrit par F. MENEZES, in Ph. BLACHER (dir.), *Déontologie et droit public*, LGDJ, 2014.

f. Communications à des colloques ou conférences

- **Participation au workshop sur le droit comparé**, organisé par la *British Association of Comparative Law* les 16-17 avril 2018, au *Murray Edwards College* (Université de Cambridge, Angleterre).
- **Le rôle du Conseil d'État en droit français**, conférence réalisée à la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Paraná (Brésil) le 22 novembre 2014.
- **Droit souple et (in)sécurité juridique**, communication après sélection par un comité scientifique, au colloque de l'association des doctorants et jeunes docteurs de l'École doctorale 101 en droit, science politique et histoire, Strasbourg, 11 décembre 2015 (*ayant fait l'objet d'une publication*).
- **La déontologie et le droit souple**, intervention avec E. UNTERMAIER-KERLEO dans le cadre du colloque sur le droit souple, organisé par l'École doctorale de droit de Lyon le 16 juin 2014.

II. ACTIVITÉS COLLECTIVES

- **Collaboration pour l'Amérique du Sud, l'Espagne et le Portugal à la contribution de l'Équipe de droit public de Lyon de l'Université Jean Moulin Lyon 3 au rapport de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique** diffusé à l'occasion du sommet mondial du partenariat pour un gouvernement ouvert de Paris du 9 décembre 2016, « Open Data et Intégrité publique. Les technologies numériques au service d'une démocratie exemplaire ».
- **Participation à la rédaction de résumés et à la reproduction de conclusions**, pour l'ouvrage *Les Grandes Conclusions de la Jurisprudence Administrative*, dirigé par les professeurs Hervé de Gaudemar et David Mongoin (Université Lyon 3), LGDJ, vol. 2, 2019.

III. DIRECTION ÉDITORIALE

- **L'hommage en droit public**, direction de la publication des actes du colloque organisé par l'Association des Doctorants en droit public de l'Université de Lyon, parus chez Mare & Martin, 2019.

RESPONSABILITÉS ASSOCIATIVES

- **Présidente de l'Association des doctorants en Droit Public de l'Université de Lyon** (2017-2018) : organisation matérielle et scientifique du colloque « La bienveillance en droit public » et direction de la publication des actes du colloque sur « L'hommage en droit public » chez Mare & Martin.
- **Vice-présidente de l'Association des doctorants en Droit Public de l'Université de Lyon** (2016-2017) : organisation matérielle et scientifique du colloque « L'hommage en droit public ».
- **Secrétaire du Groupement Associatif des Jeunes Administrativistes** (Université Jean Moulin Lyon 3, 2012-2013).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Langues :

Anglais : Lu, Ecrit, Parlé, Compréhension orale

Equivalence 1^{ère} année LLCE Anglais

Espagnol : Lu, Ecrit, Parlé, Compréhension orale

Diplôme Universitaire d'Espagnol juridique (2010), Diplôme de Droit comparé espagnol (2011), année ERASMUS à Madrid, Diplôme d'espagnol comme langue étrangère C1 (Institut Cervantes)

Portugais : Lu, Ecrit, Parlé, Compréhension orale

Séjour de 6 mois au Brésil